

Des paroisses fusionneront

Article mis en ligne au Journal La Nouvelle le 15 juin 2010 à 9:01

Des paroisses fusionneront

L'histoire de la vie religieuse a connu de profondes transformations au cours des décennies. Mis à part la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska, la paroisse mère Sainte-Victoire a longtemps été l'unique paroisse de Victoriaville pour ensuite donner naissance à quatre nouvelles paroisses. Les besoins pastoraux actuels ont conduit les assemblées des Fabriques et les équipes pastorales à s'adapter aux besoins sans cesse changeants.



Sur la photo de gauche à droite : Jean Michaud, prêtre collaborateur, les agentes de pastorale Cécile Prince, Pierrette Gagné, Élisabeth Ray-Yelle et Louisette Garand, l'abbé André Genest, curé, Francine Lalancette, agente de pastorale, et David Vincent, prêtre collaborateur.

Au 1^{er} JANVIER 2011

En 2005, une nouvelle page d'histoire s'écrivait; déjà les paroisses Saints-Martyrs, Saint-Gabriel-Lalement et Sainte-Victoire ont formé la paroisse Sainte Trinité. Mais voici qu'au 1er janvier 2011, les paroisses Sainte-Famille et Notre-Dame-de-l'Assomption vont se regrouper pour ne former qu'une seule paroisse. **L'évêque en est venu à la conclusion de conserver Sainte Trinité comme patronne de la nouvelle paroisse.** Les «communautés locales» (anciennes paroisses) conserveront leur identité, leur nom d'église et leur vie communautaire.

Mgr Raymond St-Gelais annonce que dès le 1er août prochain, l'abbé André Genest sera nommé curé des paroisses Notre-Dame-de-l'Assomption, Sainte-Famille et Sainte Trinité. L'abbé Jean Michaud et l'abbé David Vincent seront prêtres collaborateurs. Quant aux cinq agentes de pastorales, elles uniront leurs forces pour répondre aux besoins des cinq «communautés locales».

Est-ce qu'on fermera des églises?

C'est un fait connu que l'église Saints-Martyrs fait l'objet d'une option d'achat par la Ville de Victoriaville et l'église Saint-Gabriel-Lalement intéresse un acheteur potentiel. Rien n'est cependant encore concrétisé. Avant de fermer ou vendre une église, des partenariats sont aussi envisagés, visant à rendre disponibles à des usages multifonctionnels ou communautaires ces lieux patrimoniaux et ainsi soulager le fardeau financier des Fabriques. **Mais dans tous les cas, ces décisions seront prises par les assemblées de fabrique après information et consultation de la population.**